

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## ABONNEMENT.

Pour l'année..... 12s-6d.  
six mois..... 6s-3d.  
(payable d'avance)  
non compris les frais de  
Poste.

Pour ceux qui ne se con-  
formeront pas à cette con-  
dition l'abonnement sera  
de 15s. payable par sem-  
estre. Ceux qui veulent  
discontinuer sont obligés  
d'en donner avis un mois  
avant la fin du semestre,  
et de payer ce qu'ils doi-  
vent.

A Montréal, on s'abonne  
chez F. R. Fabre, cer-  
3, rue St. Vincent.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-des-  
sous..... 2s-6d.  
Dix lignes et au-des-  
sous..... 3s-4d.  
Chaque insertion subsé-  
quente, le quart du prix.  
Au-dessus de dix lignes  
4d. la ligne.  
Les annonces non  
accompagnées d'ordre se-  
ront publiées jusqu'à avis  
contraire.  
Les lettres, correspon-  
dances, etc., doivent être  
adressées, franc de port,  
à STANISLAS DRAPEAU,  
Rue Ste. Famille, côté  
de Lévy, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Lévy, No. 14.

Québec, Mercredi, 13 Octobre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Lévy, No. 14.

### Ephémérides.

[POUR LE 13 OCTOBRE.]

**SAINT-LUC ÉVANGELISTE.**—Ce fut en grec, langue dans laquelle il était très-verse, selon le témoignage de Saint-Jérôme, que saint Luc écrivit son *Évangile*, et l'on croit qu'il composa à Rome son livre des *Actes des Apôtres*. Lié d'une amitié étroite avec Saint-Paul qui l'appelle son *très-cher frère*, il le suivit et l'assistait dans son active mission apostolique. Il mourut vierge comme il avait vécu, et l'on suppose qu'il reçut en Achaïe les honneurs du martyre dont sa vie entière l'avait rendu digne.

### JOURNAL RELIGIEUX.

#### LE PROTESTANTISME

INTOLÉRANT ET PERSÉCUTEUR.

#### Tableaux Historiques.

(Suite et fin.)

Deux magistrats protestants pouvaient, sans aucune information préalable, appeler devant eux tout individu âgé seulement de seize ans, lui proposer d'abjurer la religion catholique, et s'il refusait, lui retirer au bout de six mois toutes les terres qu'il possédait, et les donner à son plus proche héritier *pourvu qu'il fût protestant*: dès ce moment, le catholique n'avait plus le droit de posséder ni d'acheter aucun bien. Et toutes les acquisitions qu'il pouvait faire étaient annulées. (*Act. parlement, Will. Cobbett.*)

Un père catholique qui employait un précepteur catholique pour ses enfants, était condamné à 3,000 fr. d'amende par an, et le précepteur lui-même était condamné à 50 fr. par jour. (*Act. parlement, Will. Cobbett.*)

Tout instituteur catholique, public ou particulier, et même un simple maître d'école, était puni de l'emprisonnement, du bannissement, et enfin **CONDAMNÉ A MORT.** (*Act. 1704.*)

Un père n'avait pas le droit d'envoyer

son fils en pays étranger, à une école catholique. S'il le faisait, il devait payer une amende de 2,500 fr.; et son enfant ne pouvait plus hériter de lui, ni acquérir ou posséder aucune terre, ni revenus. (*Act. 1704.*)

Un prêtre qui disait la messe, quand il n'était pas *mis à mort* devait par grâce payer une amende de 3,000 fr., et le catholique qui y assistait, une de 1,500. (*Act. parlement, Will. Cobbett.*)

Tout prêtre catholique qui revenait du continent en Angleterre, et qui n'abjurait pas sa religion dans les trois jours qui suivent son retour, était condamné à être *pendu, éventré, écartelé, et avoir les entrailles arrachées.* (*Act. 1652.*)

Toute personne qui embrassait la religion catholique, ou contribuait à la faire embrasser à une autre, était également condamnée à être *pendue, écartelée, et avoir les entrailles arrachées.* (*Act. 1652.*)

On pourrait sans doute ranger sous un seul article, et avec la désignation de même supplice, tous ceux qui appartiennent à la même catégorie de tortures.... Mais ici il ne faut pas craindre de trop détailler; il ne faut pas reculer devant l'odeur de sang et de mort qui s'exhalent de ces mots et de ces œuvres protestantes; il ne faut pas craindre de répéter à chaque série tous ces horribles termes, afin de les faire mieux peser de tout leur poids sur les farouches fondateurs ou sectateurs de la réforme qui avaient encore, après cela, la prétention de se faire passer pour les *victims de l'intolérance catholique.*

Continuons.

En Irlande, les membres du clergé ne pouvaient rester dans le pays sans se faire enrégistrer: ils étaient traités comme de véritables prisonniers, *déportés ou pendus* s'ils commettaient quelque infraction à ces règles. (*Statutes, vol. IV, p. 200, Georg, III, vol. XII, p. 237.*)

Le produit des sommes levées sur les ca-

tholiques servait à récompenser ceux qui les découvraient: 1250 fr. pour un évêque, 500 fr. pour un prêtre, 250 fr. pour un maître d'école. (*Statutes, vol. IV, p. 220.*)

Pour tout prêtre ou séminariste restant dans le royaume ou y entrant, après quarante jours il y avait **PEINE DE MORT.** (*Act. 1681.*)

Deux magistrats protestants avaient droit de faire comparaître devant eux tout catholique, et de lui donner de déclarer avec serment:

Où il avait entendu la messe;  
Quelles personnes y étaient présentes;  
Dans quel lieu il l'avait entendue;  
Quels étaient les noms et la résidence des prêtres ou des maîtres d'école qu'il pouvait connaître.

Et s'il refusait de répondre et de satisfaire à cette *inquisition protestante*, on le condamnait à une amende de 500 liv., ou à une incarcération d'un an dans une prison d'État. [*Statute, vol. IV, p. 200.*]

Tout protestant qui en soupçonnait un autre de tenir en *fidéicommiss* une propriété pour un catholique, ou d'être engagé dans quelque marché, bail, ou autre contrat pour un catholique, pouvait passer sa déclaration contre le dépositaire, et s'emparer du bien ou de la propriété. [*Act. parlement, Will. Cobbett, p. 335 et suiv.*]

Tout protestant qui voyait un catholique tenir une ferme dont le produit excédait de plus d'un tiers le montant de la rente qu'il en faisait, pouvait en déposséder le catholique et prendre le bail à sa place. [*Id. ibid.*]

Tout protestant qui voyait entre les mains d'un catholique un cheval valant plus de 125 fr. pouvait, en comptant seulement ces 125 fr. s'emparer du cheval, quelque haute valeur qu'il eût: et afin que justice ne pût être rendue, on n'ad-

mettait au jugement, pour jurés, que des protestants bien connus. (*Act.* 1606.)

Les jurés qui rendaient leur verdict selon leur conscience étaient censurés, mis à l'amende, exposés au pilori, avec perte des oreilles, la langue percée, le front marqué avec un fer rouge, et autres punitions infâmes. (*Commons Journals*, vol. 1, p. 307.)

On prenait les chevaux des catholiques pour la milice, et en outre on leur faisait payer double taxe. (*Will. Cobbett.*)

Les pertes de bien ou de vaisseaux faites par des marchands protestants, dans une guerre contre un prince catholique étranger, étaient payées par un impôt levé sur les biens et les terres des catholiques, qui n'en payaient pas moins une double taxe pour les frais de cette guerre, dans laquelle ils étaient, en outre, forcés de servir eux-mêmes comme soldats. (*Act. du parlement anglais*, p. 335 et suiv.; *Will. Cobbett.*)

La succession d'un protestant dont les héritiers directs se trouvaient être catholiques, était enlevée à ces héritiers, parce qu'ils étaient catholiques, et était portée au plus proche parent protestant. (*Ibid.*)

Un père ne pouvait élever lui-même son fils, si l'enfant, quelque jeune qu'il fût, prétendait être protestant; on enlevait alors l'enfant, et on le mettait sous la garde d'un parent protestant. (*Ibid.*)

Si l'enfant d'un catholique se faisait protestant, on faisait aussitôt comparaitre le père, on lui ordonnait de déclarer sous serment la valeur de tout ce qu'il possédait et dès ce moment son bien devenait la propriété de son fils, et le père n'en avait plus que l'usufruit; il ne pouvait plus ni vendre, ni engager, ni léguer une partie quelconque de ces biens, à quelque titre qu'il les eût possédés, lors même qu'ils étaient le fruit de son travail. (*Will. Cobbett.*)

Si la femme d'un catholique voulait se faire protestante, elle devenait, dès cet instant, indépendante de son mari, participait malgré lui à tous ses biens propres, quelque immoral épouse ou mauvaise mère qu'elle eût été jusque-là. (*Ibid.*)

Tout mariage entre une catholique et un protestant possédant des biens-fonds était annulé. (*Ibid.*)

Tout prêtre qui célébrait un mariage entre un catholique et un protestant ÉTAIT PENDU. (*Act. parlem.*, *Will. Cobbett* p. 264.)

Quand on cessa de pendre les catholiques, on se servit du couteau pour leur donner la mort. (*Act.* 1652.)

Le bourreau les éventrait, arrachait leurs entrailles et coupait leur corps en quatre quartiers. (*Act. id.*)

L'objet favori du parlement anglais était l'extermination entière de tous les catholiques d'Irlande. Leurs biens furent destinés à être la proie des protestants anglais vainqueurs, de telle sorte qu'ils furent voués, eux et leur postérité, à une ruine inévitable. (*Leland, Hist. protest.*, liv. V, ch. 4.)

Telle est l'histoire !...

L'histoire de l'établissement du protestantisme par les Anglais... Et ce n'est pas seulement l'histoire prise parmi les discriminations de partis, où dans les gémissements des catholiques; c'est l'histoire prise dans les actes législatifs les plus certains du parlement anglais, dans les codes, dans les ordonnances, dans les décrets les plus authentiques de toute la législation anglaise protestante... dans les ouvrages des auteurs protestants eux-mêmes....

Si maintenant dans cette histoire, il se trouve des enseignements pour la politique;

Si dans ces souvenirs du passé, il se trouve l'explication de quelques-uns des faits du présent;

Si, dans ces quelques traits rapidement exhumés des catacombes de l'histoire, on trouve des applications à faire, des inductions à tirer, des arguments à opposer, de la lumière et de la vérité enfin à jeter à pleines mains sur les choses et sur les hommes; si, de cette Irlande ainsi noyée dans le sang; si, de ce catholicisme ainsi écrasé, mutilé, il ressort une Irlande encore et toujours debout, un catholicisme encore et toujours vivant;

Si, dans les feux qui brûlent aujourd'hui le sol irlandais sous les pieds des Anglais, on reconnaît le volcan allumé jadis par l'Anglais lui-même;

Il faudra bien alors, de tout cela, conclure qu'il y a dans le monde quelque chose de plus haut que le monde, qui marche à travers les siècles et les hommes, malgré les hommes et les siècles, et marche invinciblement vers un but inévitable, comme une raison juste marche vers sa conséquence; quelque chose enfin qu'on sera sans doute conduit aussi à appeler la logique de l'histoire, mais la logique sur laquelle Dieu lui-même, a peut-être attaché son épigraphe: *patiens quia æternus*; grande parole qui semble être descendue du ciel comme pour être ici-bas la consolation et l'encouragement des uns, en même temps que la perpétuelle menace des autres.

MIS DE MÉRY DE MONTFERRAND.

## JOURNAL SCIENTIFIQUE.

### Geographie Physique.

Une communication faite à l'Académie par M. Maury, directeur de l'Observatoire de Washington, et qui accompagne ses cartes nos 2 et 3 de l'Océan Atlantique, apporte une preuve nouvelle et très-précieuse des services innombrables que rend aux arts pratiques l'étude [approfondie des sciences spéculatives. La navigation est certes une des branches de notre activité qui ont eu le plus à se louer de leur contact étroit avec les hautes sciences; voici encore un nouveau bien-fait qu'elle en a reçu. L'étude attentive de l'état de la mer et des courants entre New-York et Rio-Janeiro a permis de réduire dans une proportion très-notable la durée de la traversée d'un de ces points à l'autre, et tandis qu'autrefois elle durait de 40 à 50 heures, elle n'en exige plus aujourd'hui qu'environ 29. Le courant d'eau chaude qui s'étend au travers de l'Océan Pacifique des côtes de la Chine à celles de l'Amérique a été soumis à une exploration scrupuleuse. Ce courant, à ce qu'il paraît, ne parvient pas moins de 60 milles par jour. Enfin il résulte encore des travaux dont M. Maury rend compte " que les vents alisés sont plus forts, plus rapides sur la côte orientale d'Amérique que sur la côte occidentale d'Afrique."

## JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE.

### BIBLIOTHEQUE DU CLERGE. (1)

Collection d'ouvrages nécessaires ou utiles à MM. les Ecclésiastiques.

#### ETUDES PHILOSOPHIQUES

#### SUR LE CHRISTIANISME.

par Auguste Nicolas, juge de paix, ancien avocat à la cour royale de Bordeaux. Deuxième édition revue et corrigée avec soin, augmentée de l'approbation motivée de Mgr. Donnet, archevêque de Bordeaux, et de la lettre du R. P. Lacordaire à l'auteur. 2 forts vol. in-8o.

Nous ne saurions trop recommander ce beau livre, qui assure à son auteur, nous croyons, une place distinguée parmi les apologistes les plus éloquents du christianisme. En entreprenant les études d'où devait naître cette œuvre si remarquable, M. Nicolas n'avait pas cru travailler pour le public: il ne voulait que résoudre quelques doutes qui lui avaient été proposés par un de ses amis; mais à peine il eut essayé de sonder les bases de la révélation, que le

(1) On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à MM. J. & O. Crémazie, 12, Rue la Fabrique, Québec.

champ ouvert devant la raison humaine, par la merveilleuse économie de la foi, lui apparut dans toute sa grandeur. Il l'aborde, il le parcourt, entraîné par l'irrésistible attrait que ce sujet, le plus digne d'exercer la pensée de l'homme, devait avoir pour un esprit aussi éminemment philosophique, une âme aussi religieuse que la sienne; et c'est ainsi que, après quatre ans de patientes méditations et de consciencieuses recherches, il se trouve avoir mené à son terme une démonstration de la vérité catholique qui restera, nous le pensons, comme un des plus beaux monuments élevés de nos jours à la gloire de la religion.

## JOURNAL AGRICOLE

### CULTURE DU TABAC.

(Suite.)

Le tabac est une plante si usuelle, que tout le monde la connaît et en prend, soit par le nez en poudre ou rapé, soit en feuilles en les fumant ou les mâchant. La nature n'a jamais rien produit dont l'usage se soit étendu si universellement et si rapidement; et cette plante est trop à la mode en France, surtout à présent, pour qu'on ne me pardonne pas la petite digression que je vais faire pour apprendre l'histoire de sa découverte à ceux qui ne la savent pas.

Le tabac ne doit son mérite ou sa vogue, qu'aux Européens: ce n'a été qu'une simple production sauvage d'un petit canton de l'Amérique jusques vers l'an 1560, que les Espagnols, et nommément Fernandez de Tolède, s'avisèrent d'envoyer en Espagne et en Portugal, M. Nicot, Ambassadeur de France dans la dernière de ces deux monarchies, fit mettre dans son jardin un essai de cette plante étrangère, qu'un Gentilhomme, Garde des Chartres de Portugal, lui avait donné; elle crût et multiplia. Un Page de l'Ambassadeur en ayant par hasard appliqué le jus et le marc sur un ulcère malin, qu'un de ses parens avait au nez, le tabac-opéra si bien, que sous les yeux de l'Ambassadeur, qui en fut averti, et des Médecins du Roi de Portugal, qu'il fit aussi avertir, le *noli me tangere* (c'est le nom de l'ulcère) guérit parfaitement en dix jours. Quelque temps après un Cuisinier du même Ambassadeur, qui s'était coupé le pouce, s'étant rétabli par cinq ou six appareils de tabac; et vingt jours ensuite le père d'un autre Page du même ministre, s'étant aussi guéri en dix jours, par le tabac, un ulcère qu'il avoit à la jambe depuis deux ans; le fils d'un Capitaine guéri des écrouelles par le même remède: tous ces essais suivis de quelques autres, accréditèrent cet e plante si vite et si bien, qu'on ne parlait plus que de l'herbe de

l'Ambassadeur. C'est de là qu'elle a pris les trois principaux noms qu'elle a encore; *Tabac*, de *Tabaco*, nom du pays ou on l'a d'abord prise; *Nicotiane*, du nom de l'Ambassadeur qui l'a fait connaître; et *Petun*, parce que les Naturels de l'Amérique l'appellaient ainsi. Le mérite et la plante du tabac furent bientôt connus de toute l'Europe; à l'envi de l'Ambassadeur, le Grand Prieur, à qui il en avait présenté à son arrivée dans Lisbonne, la Reine Catherine de Médicis, à qui il en envoya en France, le Cardinal de Sainte-Croix, Nonce en Portugal, et Nicolas Tournabon Légat en France, qui en eurent aussi des premiers, firent appeler le tabac chacun de leur nom, herbe au grand-prieur, herbe à la reine de sainte-croix ou de tournabon. Les savans même trouvèrent dogmatiquement que le mot américain *petun*, qu'ils latinisèrent en *petun*, venait d'un mot grec qui signifie étendre, parce que les feuilles du tabac s'étendent beaucoup.

### Economie Politique.

(Suite.)

“ Le travail a ses peines, et les hommes ne s'y résignent que dans l'espoir d'en recueillir les fruits. Quiconque craint d'être dépouillé du produit de ses œuvres, se borne à rechercher les moyens de ne pas succomber à la faim, et renferme son activité dans les plus étroites limites. Aussi fallait-il, pour imprimer à l'industrie un essor rapide et continu, que l'existence du droit de propriété vint garantir à chacun la rémunération de ses efforts. Ce fait fut décisif. Du mouvement où les hommes furent certains de disposer librement des créations de leurs propres labeurs, ils s'appliquèrent à les multiplier; ils cherchèrent à utiliser toutes les choses que la nature avait mises à leur portée; ils amassèrent des ressources destinées à leur permettre de faire entrer le temps dans leurs combinaisons; ils se firent des instruments de production, et la richesse crût à mesure que la science vint indiquer de nouveaux ou plus puissants moyens de l'obtenir.

“ La certitude de transmettre la richesse acquise aux objets de son affection fut surtout un mobile d'une énergie immense. Tel qui, s'il n'eût eu à songer qu'à soi, se serait contenté de subsister à l'abri du bétail, se refusa tout repos dans l'intérêt de sa famille. Les yeux fixés sur la destinée de ses enfants, il ne crut jamais avoir assez fait pour eux; nul sacrifice ne lui coûta quand ils devaient en recueillir les bénéfices: au lieu de consommer la totalité de ses gains ou de ses revenus, il en réserva une partie afin de la leur laisser; quelque tardive que dût être la moisson, il n'hésita

pas à subvenir aux avances qu'elle exigeait; il planta, construisit, défricha; il devint actif, économe, prévoyant, et les soins d'avenir que lui commanda l'amélioration d'une fortune assurée aux siens contribuèrent puissamment à l'accumulation des éléments de la prospérité commune.

“ Les transmissions héréditaires eurent, en outre, un résultat général dont il est essentiel de bien saisir la portée; elles firent prévaloir dans la civilisation tout le mouvement progressif dont elle était susceptible et en multiplier sûrement les bienfaits.

“ Dans la première enfance des sociétés, l'inégalité des conditions n'avait d'autre principe que la disparité des capacités individuelles. Chacun se faisait son propre sort; l'aisance ou la pauvreté ne se transmettait pas plus que les qualités qui la produisaient, et tout était mobile dans la situation des personnes et des familles. L'extension progressive du droit de propriété modifia l'état des choses, et, du moment où l'exercice de l'agriculture en nécessita l'application à la terre, la transmission des héritages ne tarda pas à faire de la richesse le patrimoine continu des familles aux mains desquelles elle était échue. Ce fut là un changement considérable et qui, s'il emmena sa part d'inconvénients, n'en devint pas moins le principal mobile des améliorations qui, depuis, se sont accomplies dans la destinée de l'humanité.

“ En effet, avant l'époque où commença l'appropriation successive des diverses portions du sol; les populations, soumises à de rudes et constantes misères, s'étaient consumées en efforts peu récompensés. Ce qui leur avait manqué, c'était des centres où les instruments et les moyens de progrès, vivifiés, fécondés par leur rapprochement même, pussent se conserver, croître et multiplier plus rapidement comme en plus grande abondance. C'est à ce besoin essentiel que pourvut la formation de classes en possession de la supériorité héréditaire des richesses. Ces classes devinrent pour la masse des populations ce que les capitales sont pour les États, ce que les villes sont pour les campagnes, de véritables foyers de vie, de mouvement, d'instruction. C'est dans leur sein que s'élaborent et s'amassèrent les lumières et les forces dont l'acquisition assure la marche de la civilisation, c'est de là qu'elles descendirent éclairer, animer, perfectionner toutes les applications de l'activité humaine.

“ C'est que la culture de l'esprit, cette source première de tous les avantages dont il est donné à l'humanité de s'emparer, à des conditions qui ne se rencontrent réunies et complètes, que sur les points du terrain social où règne l'aisance. Elle exige à la

fois des loisirs dont ne jouissent pas ceux que le besoin voue à des labeurs corporels continus, des sacrifices pécuniaires qu'ils n'éprouvent pas. Tout, au contraire, s'unit pour appeler les familles opulentes à rechercher les avantages de l'instruction. Elles ont les loisirs et les ressources qui permettent de les obtenir ; elles ont des affaires dont l'importance leur en fait constamment sentir le prix, et, grâce à l'éducation longue et systématique que leurs membres peuvent recevoir, seules, elles sont initiées à la partie la plus avancée des connaissances de leur temps.

« C'est ce qu'atteste l'histoire du passé : de tout temps, la supériorité du savoir s'est fixée dans les régions sociales où ne pénétraient pas les rudes atteintes du besoin. Là s'est conservé le dépôt des connaissances acquises ; là sont nées et se sont amassées les connaissances nouvelles. Arts, lettres, sciences, tout ce qui donne aux hommes le moyen d'étendre leur domination sur la nature, y a fleuri et grandi, et à peine compterait-on une découverte de l'intelligence qui ne soit l'œuvre des classes arrivées à l'aisance, ou qui, pour se produire et fructifier, n'ait eu besoin de leur concours.

« Le rôle assigné à ces classes dans la formation de moyens de production ainsi que dans le développement de la puissance industrielle, n'a été ni moins important ni moins nécessaire. C'est grâce aux épargnes que, seules, elles étaient pleinement libres de mettre en réserve, que se sont amassés les capitaux dont l'emploi a permis aux labeurs de croître en énergie et en fécondité ; c'est grâce à l'impulsion qu'elles leur imprimèrent, que l'industrie et le commerce prirent tout l'essor dont ils étaient susceptibles. Il importe, en effet, aux diverses industries d'avoir à fournir des produits dont la bonne confection, l'élégance et le fini suscitent de la part de leurs auteurs de grands efforts d'adresse et d'invention. De ces efforts sortent des découvertes et des enseignements qui se répandent, et qui, allant porter jusque dans les branches de travail les plus vulgaires de nouveaux moyens de progrès, en accroissent sans cesse la puissance productive. Or, telle est l'influence exercée par les demandes des classes riches : ces classes recherchent les articles de consommation où l'art met sa plus haute et sa plus distincte empreinte ; la mobilité non moins que le raffinement de leurs goûts suscite et entretient l'activité créatrice de tout ce qui travaille pour elles, et par là contribue puissamment à faire avancer les diverses branches de la production.

(A continuer.)

(Du Courrier des Etats-Unis.)

**La politique de l'ex-roi Louis-Philippe jugée par le prince de Joinville.**—Le journal d'Alger *l'Akhar* confirme un bruit qui se répandit à Paris, un mois environ avant la révolution de février, à savoir que le prince de Joinville était envoyé par son père en exil en Algérie, à cause de son opposition trop vive au ministère de cette époque. En arrivant en Afrique, ajoute *l'Akhar*, le prince de Joinville a dit tout haut : *On nous mène à une révolution.* A l'appui de cette opinion, sur la conduite politique du prince, le journal algérien publie la lettre suivante trouvée, dit-on, le 24 février, aux Tuileries :

*Le prince de Joinville au duc de Nemours.*

A bord du *Souverain*, Spezzia,  
7 novembre 1847.

Mon cher Tan, je t'écris un mot parce que je suis troublé par les événements que je vois s'accumuler de tous côtés. Je commence à m'alarmer sérieusement, et dans ces moments-là on aime à causer avec ceux en qui on a confiance. La mort de Bresson m'a *funesté*, et je pense qu'elle t'a produit le même effet. Je laisse de côté le triste effet produit à Naples, où les lois sur le suicide sont si sévères : ce qui me touche, c'est la recherche des causes qui ont pu amener ce malheur. Bresson n'était pas malade ; il a exécuté son plan avec le sang-froid d'un homme résolu. J'ai reçu de Naples des lettres de Montessuy et d'autres, qui ne me laissent guère de doutes. Il était ulcéré contre le roi, il avait tenu à Florence d'étranges propos sur lui. Le roi est inflexible, il n'écoute plus aucun avis, il faut que sa volonté l'emporte sur tout. On ne manquera pas de répéter, et on relèvera, ce que je regarde comme un danger, l'action que le père exerce sur tout. Cette action inflexible, lorsqu'un homme d'état compromis avec nous ne peut la vaincre, il n'a plus d'autre ressource que le suicide.

Il me paraît difficile que cette année, à la chambre, le débat ne vienne pas sur cette situation anormale qui a effacé la fiction constitutionnelle et a mis le roi en cause sur toutes les questions. Il n'y a plus de ministres, leur responsabilité est nulle, tout remonte au roi. Le roi est arrivé à cet âge où l'on n'accepte plus les observations. Il est habitué à gouverner, et il aime à montrer que c'est lui qui gouverne. Son immense expérience, son courage, ses grandes qualités, font qu'il affronte le danger audacieusement ; mais le danger n'en existe pas moins. On relèvera, je crois, cette année, cette fausse position ; on dira que le gouvernement constitutionnel est particu-

lièrement établi pour éviter cette alternative de voir le trône occupé par un homme trop jeune ou trop vieux, pour calmer ce que les souverains ont de trop ardent, ou suppléer à ce qui leur manque.

Dans le cas actuel, nous aurions besoin de deux choses qui nous manquent. Notre situation n'est pas bonne à l'état de nos finances, après dix-sept ans de paix, n'est pas brillant. A l'extérieur, où nous aurions pu chercher quelques-unes de ces satisfactions, si chères à notre pays, avec lesquelles on détourne son attention de nous plus sérieux, nous ne brillons pas non plus. L'avènement de Palmerston, en éveillant les défiances passionnées du roi, nous a fait faire la campagne espagnole, et nous a revêtus d'une déplorable réputation de mauvaise foi.

Séparés de l'Angleterre, au moment où les affaires d'Italie arrivaient, nous n'avons pu y prendre une part active qui aurait séduit notre pays, et eût été d'accord avec des principes que nous n'aurions pas dû abandonner, car c'est par eux que nous sommes. Nous n'avons pas osé nous tourner contre l'Autriche de peur de voir l'Angleterre reconstituer une sainte alliance. Nous arrivons devant les chambres avec une déplorable situation extérieure, et à l'intérieur avec une situation qui n'est pas meilleure. Tout cela est « l'œuvre du roi seul, » le résultat de la vicillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile. Le pis est que je ne vois pas de remède.

Chez nous, que dire et que faire, lorsqu'on montrera notre mauvaise situation financière ; au dehors, que faire pour relever notre position et suivre une ligne de conduite qui soit du goût de notre pays ? Ce n'est pas, certes, en faisant en Suisse une intervention austro-française, ce qui serait pour nous ce que les campagnes de 1823 ont été pour la restauration. J'avais espéré que l'Italie pourrait nous offrir ce dérivatif, ce réulsif dont nous avons tant besoin, mais il est trop tard, la bataille est perdue ! Ici nous ne pouvons rien faire sans le concours des Anglais, et chaque jour, en leur faisant gagner du terrain, nous rejetons forcément dans le camp opposé. Nous ne pouvons plus faire autre chose maintenant que de nous en aller, parce qu'en restant, nous serions forcément conduits à faire cause commune avec le parti rétrograde, ce qui serait en France d'un effet désastreux. Ces malheureux mariages espagnols, nous n'avons pas encore épuisé le réservoir d'amertumes qu'ils contiennent. Je me résume. En France, les finances délabrées ; au-dehors, placés entre une amende honorable à Palmerston, au sujet de l'Espagne, ou cause commune avec l'Au-

triche pour faire le gendarme en Suisse et l'atter en Italie, contre nos principes et nos alliés naturels. Tout cela rapporté au roi, au roi seul, qui a faussé nos institutions constitutionnelles.

Je trouve tout cela très sérieux, parce que je crains que les questions de ministre et de portefeuilles ne soient laissées de côté, et c'est un grand danger, quand en face d'une mauvaise situation se trouvent des questions de principe. Si encore on pouvait trouver quelque événement, quelque affaire à conduire vivement et qui pût, par son succès, rallier un peu notre monde il y aurait encore des chances de gagner la bataille, mais je ne vois rien. Tu me pardonneras cette épître, nous avons besoin de nous sentir des coudecs. Tu me pardonneras ce que je dis du père, c'est à toi seul que je le dis : tu connais mon respect et mon affection pour lui, mais il m'est impossible de ne pas regarder dans l'avenir, et il m'effroie un peu.

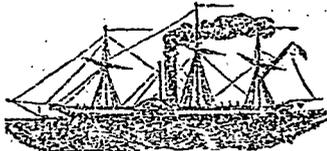
#### Annonces nouvelles de ce Jour.

Mount Eagle Tripoli.—JAMES FORSTER.  
Ouvrages Nouveaux.—J. O. CREMAZIE.  
Avis aux Incendiés.—L. M. VIGER.

## L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 18 OCTOBRE 1848.

#### Arrivée du Britannia.



### NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

New-York, 17 octobre 31 P. M.

Le *Britannia* est arrivé après seize jours de traversée.

L'élection de Louis Napoléon n'a été, à une grande majorité de l'assemblée nationale, regardée comme valide.

La tranquillité est rétablie à Francfort qui est actuellement occupée par 10 mille hommes de troupes.

La perte des soldats est estimée à 29 tués et 70 blessés ; celle des insurgés est plus considérable.

Une grande insurrection a eu lieu à Bade. Les insurgés ont déposé le grand

duc et marchent sur Francfort.

**Irlande.**—On fait de grandes préparations pour les procès d'état.

**Arrestations.**—Plusieurs arrestations ont eu lieu en Irlande; entr'autres sur les personnes suivantes : M. Kattaly, éditeur du *Waterford Chronicle*, les demoiselles Eliza Power et Ryan dont l'une possédait des armes à feu.

Quatorze autres personnes ont été prises parmi les soldats de Mahony.

Une récompense de £100 est offerte pour l'arrestation de John Mahony.

#### Avis à nos Abonnés.

### La Prochaine Session.

Nous allons bientôt commencer notre deuxième année d'existence. A cette occasion, nous nous empressons de remercier nos compatriotes de l'encouragement vraiment libéral qu'ils ont bien voulu nous donner et de l'intérêt flatteur qu'ils semblent prendre à l'avenir de notre feuille. Nous remercions d'une manière toute particulière les MM. du clergé de la part active qu'ils ont prise pour répandre notre feuille dans les familles, et de l'aide que nous ont donné quelques amis bienveillants, dans la rédaction de notre journal. Grâce à ces faveurs *L'Ami de la Religion et de la Patrie* a déjà obtenu un succès satisfaisant, et nous porte à croire qu'on voudra bien nous continuer les mêmes faveurs. Nous sommes reconnaissant de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies.

Aussi sommes-nous à la veille de faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de notre journal ainsi que des changements et améliorations que nous nous proposons de faire si nos abonnés sont fidèles à nous faire le remboursement de ce qu'ils nous doivent.

Nous connaissons par expérience la grande difficulté, l'obstacle presque insurmontable qui s'oppose à l'avancement et aux progrès que peut faire la Presse en Canada, c'est l'absurde système du crédit malheureusement trop répandu qui RUINE un établissement. En Europe, et chez nos voisins même, on ne saurait recevoir un journal sans en payer d'avance le prix d'abonnement; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Canada? Qu'on considère que le plus souvent un journal n'a pour fondateur qu'un seul homme, sur qui pèse toute la responsabilité des dépenses de son établissement.

Nous disons donc, que le crédit est ruineux pour le journaliste, et que ce crédit a pour conséquence première, la perte des plus beaux jours de la jeunesse, et le désespoir de ceux qui s'y engagent, outre la misérable existence que traîne le plus sou-

vent un journal, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour l'avancement intellectuel et moral de la société.

Nous espérons que nos abonnés ne trouveront pas mauvais que nous les entretenions d'un sujet qui les intéresse comme nous, puisqu'il est du devoir de chacun de désirer le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Nous avons donc l'espoir, que ceux qui ont retardé jusqu'à présent de nous faire parvenir le montant de ce qu'ils nous doivent, comprendront notre position et nous feront parvenir d'ici au 1er novembre prochain ces argents, afin de nous mettre en état de réaliser nos espérances et de faire les changements importants que nous avons en contemplation, et qui sont tous à l'avantage des lecteurs. Personne, assurément, ne nous reprochera de faire de notre journal un moyen de spéculation? si on considère au taux d'abonnement actuel! Pourtant nous ne prétendons pas en rester là si les abonnés le veulent.

Nous ne demandons qu'une seule chose; que nos abonnés se mettent à l'œuvre, que chacun d'eux nous procure seulement un nouvel abonné, et notre tour viendra alors.

**La prochaine Session Parlementaire** sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressant débats sur la

*La liberté du Commerce,  
L'Education du peuple,  
Le Rappel de l'Union,  
Le Rappel des lois sur la navigation,  
La libre navigation du St. Laurent,  
La Réforme Postale,  
etc., etc.*

➤ Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session.

➤ Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

Nous voyons par le *Canadien* qu'on fait actuellement signer une pétition qui a pour objet d'amender l'acte d'incorporation de Québec. Les principaux objets de la pétition sont : d'étendre les limites de la cité jusqu'à la banlieue; l'abolition de plusieurs

charges, l'abolition de l'indemnité accordée au maire et plusieurs autres choses que le *Canadien* regarde comme déraisonnables et avec raison.

**Marché de la Basse-Ville.**—Le *Journal de Québec* parle aussi du marché de la Basse-Ville; mais il diffère avec le *Morning Chronicle* et nous sur le lieu opportun. Le *Journal* prétend tirer parti de la Place et pour les raisons suivantes :

1o. Parce que la Trinité n'a pas le droit de disposer de la propriété du Cul-de-Sac, sans une loi expresse. 2o. pour ne pas empiéter sur le droit de quaiage des propriétaires du quai Napoléon et sur ceux du gouvernement. 3o. parce qu'il ne restera plus de lieu pour la petite navigation. 4o. parce que l'estimation de £40,000 pour les frais, est trop forte. 5o. parce que le Cul-de-Sac n'est pas un lieu assez central.

Nous ne voulons pas discuter à fond la question aujourd'hui; nous voulons seulement faire quelques questions au *Journal*, loisible à nous de revenir avec de plus amples renseignements.

Nous ne voyons pas d'abord, pourquoi on accorderait pas à la Trinité le droit de disposer du Cul-de-Sac, si elle en a des raisons suffisantes. Il se passe quelquefois, ce nous semble, des lois pour des raisons moins graves.

Nous demanderons en second lieu au *Journal* ce qu'il importe qu'on paye pour le droit de quaiage d'un côté ou d'un autre du quai Napoléon. Quand au quai du Roi, nous ne voyons pas pourquoi on ne céderait pas ce droit, quant il sert à peine à deux ou trois goëlettes par an. 3o. La petite navigation trouvera son affaire à la Place. 4o. Nous dirons que l'estimation de £40,000 est trop forte, et en supposant qu'elle soit véritable, le *Journal* voudra-t-il bien nous dire si le plan qu'il propose pour la Place ne coûtera pas plus que cette somme. 5o. Le Cul-de-sac n'est pas une place centrale et le *Journal* voudrait, si le marché est changé de lieu, qu'il fût rapproché du Palais. Nous aimerions à savoir par rapport à qui le marché de la Basse-Ville doit être central si ce n'est pas principalement pour les gens des Foulons.

Nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui, désirant que l'on se souvienne surtout de cette maxime si belle. "J'aime mieux ma patrie que ma famille," et que nous pourrions changer, pour la circonstance, en celle-ci: "J'aime mieux ma patrie que mes amis."

On nous dit que les habitants de la Pointe-Lévi, de Beaumont et de plusieurs autres paroisses environnantes veulent présenter une pétition pour avoir le marché au Cul-de-Sac.

M. Eusèbe Lemieux a été nommé chirurgien interne de l'hôpital de la marine en remplacement de M. Jos. Painchaud, fils.

Il y a actuellement à Montréal, un Perse rabbin d'une synagogue de Juifs. Il est probablement le premier de sa nation qui ait visité le Canada.

L'opposition des steamers entre Montréal et Québec a cessé cette semaine. Le lady Elgin charge 10s et les autres 12s 6d.

Le bruit court qu'on a fait des arrangements pour faire passer de nouveau la maille d'Europe par les Etats-Unis.

**Opposition de Citrouilles.**—Nous avons dit dernièrement que M. Blanchard avait recueilli une citrouille pesant 108 livres on en a recueilli une, aux Trois-Rivières, qui pèse 170 livres à Terrebonne une autre de 112 livres.

Nous avons reçu le journal d'Agriculture en langue française, pour le mois d'Octobre.

Nous regrettons de voir que ses abonnés retardent leurs paiements.

Un homme du nom de Alex. Brook, déchargé du 93<sup>e</sup> régiment, a été trouvé mort dans son lit, dimanche matin. Le verdict dit qu'il est mort de boisson.

**Frontière en dispute réglée.**—Le *Reporter* de Frédérickton dit: "Nous sommes informé par bonne autorité, que les difficultés de la ligne frontière canadienne sont enfin étalées, et en des termes qui reconnaissent tous les droits du Nouveau-Brunswick. Nous pensons que la différence entre la ligne marquée, il y a déjà quelque temps, par l'honorable arpenteur général de cette province, et celle maintenant adoptée, est très peu considérable."

Nous lisons ce qui suit dans le No. 10 du *Journal d'Agriculture*:

**LE COTON AUX ETATS-UNIS.**—Pour l'année finissant au 31 août dernier, il paraît que la récolte de coton aux Etats-Unis s'est élevée au chiffre de 2325000 balles; ce qui fait 557000 balles de plus qu'à l'ordinaire.

**BLÉ.**—Le *Register* de Piqua, dans l'Ohio, nous apprend qu'entre le 8 et le 15 septembre il y a été vendu TRENTE MILLE minots de blé; ce blé s'y est vendu trois chelins dix-huit sous le minot!!

**ALCALIS.**—Au 1<sup>er</sup> octobre courant, il avait été expédié du port de Montréal 16431 quarts d'alcalis, dont 11665 de potasse et 4766 de perlasse. Il y avait encore en magasin le même jour 2323 quarts, dont

834 de potasse et 1489 de perlasse. On voit donc qu'il était arrivé au premier courant 18754 quarts d'alcalis. A la même date l'an dernier, il n'en était arrivé que 16312 quarts, laissant en faveur de 1848 une différence de 2442 quarts.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

Le télégraphe nous a transmis des avis de la Nouvelle-Orléans jusqu'au 8 courant, et de Charleston jusqu'au 10. Ils nous fournissent quelques sommaires de nouvelles que nous enregistrons.

Le 6 courant, le bureau de santé de la Nouvelle-Orléans a déclaré officiellement que la fièvre jaune avait disparu de la ville. Dès le 2 courant, l'*Abeille*, qui se prononce toujours avec grande prudence sur ce point si délicat, s'exprimait ainsi: "L'hiver arrive à grands pas, et les fraîcheurs précoces qui ont eu lieu emportent comme par enchantement tout symptôme de maladie. Samedi, un vent impétueux a soufflé toute la nuit et a considérablement refroidi l'atmosphère: Hier un froid sec donnait à la température l'apparence d'une belle journée de janvier. Nous pensons que les étrangers peuvent maintenant rentrer en ville sans le moindre danger, car la maladie a presque complètement disparu." Les autres journaux, le *Picayune*, le *Bulletin*, le *Delta*, etc., n'étaient pas moins rassurants. Aussi, dès les premiers jours de ce mois, les voyageurs arrivent en foule à la Nouvelle-Orléans, et la ville reprenait l'aspect animé qu'elle a toujours dans l'hiver.

Cette prompt disparition de la fièvre n'a rien qui doive surprendre; car elle a été cette année aussi bénigne qu'elle avait été fatale l'an dernier; elle a fait comparativement fort peu de ravages; et cette différence nous porterait à croire que l'épidémie y reprendrait la marche décroissante qu'elle avait venue si malheureusement suspendre l'été de 1847.

La tranquillité semblait s'affermir de jour en jour au Mexique, et le gouvernement d'Herrera donnait, en général, assez de satisfaction; toutefois, on se préoccupait un peu de l'arrivée prochaine de Santa Anna. L'ex-dictateur était à Kingstone [Jamaïque] dans les derniers jours de septembre, et l'on pensait qu'il allait s'embarquer prochainement pour Vera Cruz. Sa venue paraît si probable à certaines gens, que quelques manifestations individuelles ont eu lieu à Mexico. Peut-être, hélas! ne sont-elles que les avant-coureurs de quelque prononciamiento.

Si les provinces centrales du Mexique sont calmes, il n'en est pas de même des provinces éloignées. Un soulèvement avait eu lieu à Tabasco, et l'on s'attendait à une bataille entre les insurgents et les troupes

du gouvernement. Dans l'Yucatan, les Indiens que l'on disait complètement domptés et soumis, se sont cependant trouvés encore en force pour venir attaquer les blancs. Ils leur ont livré une bataille acharnée à laquelle a pris part une compagnie de volontaires américains venus au secours des Yucatèques. Six officiers de cette compagnie ont été tués. On ne dit pas de quel côté est restée la victoire; mais, cette circonstance ferait craindre que ce ne soit pas du côté des blancs.

Un ouragan qui a causé d'assez grands ravages a eu lieu dans le golfe du Mexique; il s'est fait sentir principalement à l'embouchure Rio grande. L'île du Brazos a été entièrement couverte par la mer, et tous ceux qui s'y étaient établis dans ces derniers temps ont été obligés de se réfugier sur le continent ou bien à bord des navires qui se trouvaient là.

—Des lettres de Porto Cabello, sous la date du 20 septembre, annoncent que la guerre civile va reprendre avec plus de vigueur que jamais dans le Venezuela. Le général Paez, parti de St. Thomas est arrivé à Curraçao le 5 septembre, et il se préparait à se rendre à Maracaibo Sa flottille qui était allée chercher des renforts dans les provinces orientales de la République, s'est dirigée vers cette ville que la flotte de Monagas s'appropriait à défendre. Toutefois les Constitutionnels, comme s'appellent les partisans de Paez, comptaient bien, par une attaque combinée de leur flotte et de la garnison du château de Maracaibo qui leur appartient, se rendre maîtres de la ville elle-même. S'ils réussissent, Paez viendra sur-le-champ d'établir son quartier-général et en fera pour l'avenir le point d'appui de ses opérations.

#### Pensées.

**CE QUE VAUT LE TRAVAIL:**—L'homme est né pour agir; il doit faire quelque chose. Le travail à chaque pas, éveille une force endormie, et détermine une énergie. Qui n'a rien fait, ne sait rien. Debout, à l'œuvre! Si ton savoir est réel, déploie-le; lutte avec la nature, essaie les forces de tes théories, vois si elles soutiendront l'épreuve, agis! A peine auras tu fait une chose que mille clartés jailliront autour de toi. En vérité, le sens de ce mot travail est immense. Il donne au plus humble artisan des ressources que la plus haute intelligence n'atteindrait pas, éloignée de la pratique dans le crouset de l'expérience, la vérité se sépare de l'erreur.

A LOYS.

—Il y a des gens qui ne savent pas perdre leur temps tous seuls, ils sont le fléau des gens occupés.

M. DE BONALD.

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

La pierre angulaire d'une nouvelle église a été posée à Salem N. J. par le rev. M. Waldron. C'est la troisième église qui se bâtit dans cet état sous la direction de M. Waldron.

L'Archevêque de Baltimore doit convoquer un concile de son église.

#### REVOLUTION de Février et de Juin 1848.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent en vente les ouvrages suivants :

**Histoire des trois journées de Février, 1848,** par Eugène Pelletan, in-8vo, relié, - - - - - Prix 5s.

**Journées de la Révolution de Février 1848,** par un Garde national, in-8vo, relié, - - - - - Prix 7s-6d.

**Journées de l'Insurrection de Juin 1848,** par un Garde National, précédées des Murs de Paris, journal de la Rue, in-8vo, relié, - - - - - Prix 7s.

**Histoire de "Trente" Heures, Février 1848,** in-18, relié, - - - - - Prix 3s-9d.

**Journal d'un Journaliste au secret,** par E. de Girardin, in-12, broché, - - - - - Prix 1s-8d.

**Bon Sens, Bonne Foi,** par E. de Girardin, in-12, - - - - - Prix 2s-6d.

**L'Europe en 1848,** par Gaume, in-8vo broché, - - - - - Prix 1s-3d.

**Révolutions sur l'arrestation d'Emile Thomas,** par Alexandre Dumas, in-12, 9d.

**Liberté Mirabilis,** renfermant des Prophéties, des Révélations et une foule de choses étonnantes, passées, présentes et futures, 1 vol. in-12, relié, - - - - - Prix 5s.

Ils ont reçu en même temps une collection de Gravures magnifiques sur la Révolution de Février et de Juin, 1848.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 18 octobre, 1848.

#### Mount Eagle Tripoli.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—AUSSI.—

50 boîtes de ferblanc I. C. charcoal.

50 do 16c.

James Forster.

Rue St. Jean en face du général Wolfe.  
Québec 18 oct. 1848.

#### Bons des Incendies de Québec.

BUREAU DU RECEVEUR GENERAL,  
Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER,  
Receveur Général.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

M. Parfy, Architect, demeure, rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost.  
Québec, 25 février, 1848.

#### Société des Amis de Québec.

LES séances hebdomadaires de la société des Amis recommenceront MERCREDI prochain, le quatre du courant, au lieu et à l'heure ordinaires. (Par ordre)

CHARLES.  
S. A. S. A. Q.

Québec, 2 Octobre 1848.

#### Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,  
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

#### FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,  
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

ALEXANDRE LANGOIGNARD dit SAN-TERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans. S'il est mort, ses héritiers, le justifiant, auront des renseignements intéressants du soussigné, à la Rivière-Ouelle.

C. H. TETU.

20 septembre 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus comptant à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

#### PETIT MANUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE;

PAR LE REVEN. P. CHINQUI.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FRECHETTE & FREY, à des prix très réduits.

F. MARCEAU,  
Relieur.

Québec, 26 mai, 1848.

## GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROCH.

## THOMAS LARIVIERE,

MEUBLIER.

RUE DES FOSSES, ST. ROCH DE QUÉBEC.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayrnt écou-  
A l'été durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a  
renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale  
dans son magasin

## UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,

de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumé-  
ration serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en sol-  
liciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de  
TABLES à CARTES, à DINER et autres de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de  
la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, ect. qu'il offrira constamment, comme par  
le passé, à des prix modérés.

## ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

## MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

A Une assemblée du Conseil Municipal du Villa-  
ge de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai  
dernier, le règlement pour l'établissement d'un  
marché à denrées dans le village de Montmagny,  
paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut  
alors adopté et passé par le Conseil; lequel mar-  
ché (à compter du quinze du courant) sera ouvert  
trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous  
les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait  
que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour  
de fête, le marché serait alors ouvert les jours pré-  
cédents, et se tiendra dans le dit Village de Mont-  
magny sur le terrain en avant de la Halle, et dans  
la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,  
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du  
*journal de Québec*, sont priés de vouloir bien  
insérer dans leur journal, cet avertissement.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord  
un nombre limité de Pianos,  
Haute-Ville de Québec.  
Québec, 12 juin, 1849. } Rue St. Joseph, No. 11.

## INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

APPEL AUX ARTISANS

et

AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé  
L depuis quelques jours seulement, vient d'ou-  
vrir ses premières séances régulières. Quoique  
naissant, l'Institut compte déjà près de 300 mem-  
bres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'u-  
ne grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité  
des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étran-  
ger vont être déposés sur les tables. L'Institut  
dont le but principal est de faire entre ses membres  
un échange de connaissances utiles et d'instructions  
mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux  
ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite  
à partager avec lui les avantages de l'association.

par ordre,  
J. B. A. CHARTIER,  
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,  
11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

Joseph Fetitclerc, Notaire, rue St.  
Joseph, N<sup>o</sup>. 14, Haute-Ville.  
Québec, 26 mai 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

## Merchandises d'Automne et d'Hiver.

IMMENSE RÉDUCTION DANS LES PRIX.

VENANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT  
COMPTANT.

## B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Ecosse  
et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds,  
Dessins, patrons de Vestes, Flannelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Mé-  
rinos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirts blancs et  
coloriés, Rubans, Lucets, etc., etc.

—AUSSI—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées,  
comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse  
trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.  
Québec 29 Septembre.

## Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,  
Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

AVIS.

Le Soussigné a établi temporairement son Bu-  
reau, dans le haut de la maison occupée par  
MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.  
J. CREMAZIE,  
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

## BOUTIQUE DE GORDONNIER.



Le soussigné à l'honneur de préve-  
nir ses amis et le public en général  
qu'il a établi sa boutique au No. 2,  
Rue St. Paul, vis-à-vis de M. C.  
& W. Wurtele, où il sera prêt à ex-  
écuter avec ponctualité tous ordres  
pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix  
très modérés.

ANDRÉ BURN.

21 avril 1848.

## ASSOCIATION

## POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'E-  
tude de M<sup>r</sup>. J. B. A. CHARTIER, Notaire,  
en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien  
Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours  
ouvriers de deux heures P. M. à cinq heures.  
J. B. A. CHARTIER,  
Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire.

## BATEAUX À VAPEUR

## DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux à vapeur le QUEBEC et le JOHN  
MUNN, portant la maille, laisseront Québec  
tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M.  
Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St.  
François et Sorel. Passagers de chambre, 15s,  
sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

## PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



## STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Stea-  
mer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les  
repas compris.

Québec, 16 août, 1848.  
H. E. SCOTT.

## ALEX. LAFRANCE,

RELIEUR.

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures re-  
mercements aux Messieurs du Clergé et au  
Public en général, pour l'encouragement libéral  
qu'ils lui ont donné comme RELIEUR et les in-  
formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur  
dans toutes ses diverses branches, dans la maison  
de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St.  
Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous  
les ordres dont on voudra Phonorer, laissés chez  
lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, se-  
ront exécutés avec soin, élégance, promptitude  
et à des prix modérés.

Québec, 14 Aout 1848.